

INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

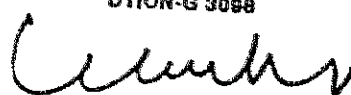
Dossier de demande d'autorisation présenté par la société SARL MOULINS DE LA BRAGUE pour l'exploitation d'une installation de fabrication d'huile d'olive vierge, 2, route de châteauneuf, sur le territoire de la commune d'Opio.

INFORMATION

L'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, consultée sur le dossier présenté par la SARL MOULINS DE LA BRAGUE, conformément aux articles R. 122-13-1 et R. 512-14-2 du code de l'environnement, est un avis tacite.

Fait à Nice, le 26 AVR. 2013

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DTION-G 3088



Gérard GAVORY